

Loire Vivante

infos

www.sosloirevivante.org

n° 53

04/2008

édit'eau

Voilà un an, Loire Vivante décidait de renforcer sa décentralisation sur le bassin, la seule structure à agir ainsi en France. Le bilan est positif avec des avancées importantes mais aussi avec des difficultés car certains de nos interlocuteurs institutionnels, parfois même associatifs, ont du mal à nous considérer autrement que comme des opposants. Nous l'avons ressenti ces dernières semaines à travers les dossiers que nous suivons.

Il faut rappeler que nous avons été parmi les précurseurs dans la gestion des fleuves, du risque d'inondation, de l'espace de liberté favorable à la qualité de l'eau et à la biodiversité.

Nous avons l'ambition de poursuivre dans ce sens. Aujourd'hui, il paraît évident qu'il ne faut plus faire de barrages sur la Loire, mais il y a 20 ans ?

De la fermeté, de la persévérance sans complaisance nous ont permis et nous permettent encore d'obtenir gains de cause. Les informations que vous lirez dans ce bulletin l'illustrent, de Solignac sur Loire à Saint-Nazaire, et jusqu'à Iguazu en Argentine.

D'autres acteurs, ne nous perçoivent plus. Par le passé, nous existions à leurs yeux à travers le rapport de force et la contestation. Ils ne veulent pas reconnaître notre rôle de contrepouvoir, source d'idées et de critiques constructives. L'action de Loire Vivante s'articule autour de la veille écologique, aiguillon de tous les jours, et de nos démarches de coopération, plus institutionnelles. Notre défi est de mener les deux de front. Ce ne sont pas les mêmes actions, mais c'est bien le même discours que nous portons dans les deux cas en faveur des rivières et des fleuves vivants.

Fort heureusement, les citoyens, les ligériens, les amoureux de la Loire Vivante, certaines fondations et des partenaires privées ainsi que de plus en plus d'institutions publiques ne se posent pas cette question. Comme nous ils agissent.

Car, qui mieux que nous avec nos partenaires, est présent aujourd'hui pour demander :

-le démantèlement du barrage de Poutès ; la restauration totale de la qualité de l'Eau exigée par la directive cadre Eau ; la création de véritables nouvelles zones inondables ; la protection et la restauration de l'estuaire....

Et demain, pour obtenir :

-la baignade autorisée partout ; le retour du saumon au Puy ; la création d'une biosphère UNESCO du Puy vers le Mont Gerbier de Jonc et sur le Haut Allier.

En fait, avoir, en quelque sorte, un GRAND Plan Loire, mais vraiment et à nouveau GRANDIEUR NATURE.

Plus que jamais, nous devons être présents et actifs sur le bassin. Une force vive. Car personne ne portera ce discours à notre place, au nom des citoyens !

Roberto Epple

Président de SOS Loire Vivante – ERN France

RIFM de l'autre côté de la planète

Nous avons le plaisir de vous annoncer que le programme pédagogique est mis en place en Australie en partenariat avec l'association Bulimba Creek Catchment de la ville de Brisbane.

Le projet concernera pour 2008 douze écoles primaires aborigènes du Nord de l'Australie, situées à 1000 Km de Brisbane, dans une région complètement isolée, et donnant sur la Gregory River, rivière tropicale et sauvage.

Le projet est basé sur le même principe que celui de la Loire et les oeuvres ainsi réalisées circuleront sur trois bassins versants différents en Australie. Elles seront également valorisées par l'édition d'un calendrier reprenant les toiles australiennes et une version internationale est envisagée.



Toile réalisée par des enfants aborigènes

Appel au bénévolat !

Notre association s'agrandit sans cesse... et elle a besoin plus que jamais de votre engagement bénévole, au Puy en Velay, à Nevers, Tours, Angers, dans l'estuaire... bref sur tout le bassin.

Votre apport bénévole peut se faire à tous les niveaux.

Dans l'immédiat, nous recherchons des bénévoles (travail à distance souvent possible) avec des compétences de secrétariat et/ou de traduction. De plus, nous avons un besoin dans le domaine de l'informatique (mise à jour ou création de sites web ou de bases de données...)

Mais bien sûr, toute autre aide et votre motivation dans d'autres domaines sont les bienvenues !

Urgent :

- Pour écEAUnomie (voir p. 3) l'animation du stand d'information nécessite quelques personnes supplémentaires pour faire la promotion des économies d'eau ! Si vous vous engagez, vous bénéficierez d'un encadrement et d'une formation sur les écEAUnomies.

-Pour le Big Jump de Brives Charensac (Haute-Loire) nous avons besoin de personnes pour l'organisation de la journée du 6 juillet (voir p. 2)

Nous attendons votre appel :

04 71 05 57 88 ou sosloirevivante@rivernet.org

D'avance MERCI.

sommaire

Page 2 :

Serre de la Fare : sauvé une seconde fois
Le 6 juillet rejoignez nous lors du Big Jump !
Haute Vallée de la Loire : fin de la paralysie, place aux projets !

Page 3 :

Barrage de Poutès : laxisme de l'Etat, durcissement de la campagne

SOS Loire Vivante- ERN France : héraut des économies d'eau

Vivez la Loire Sauvage

Page 4 :

Pollution dans l'estuaire de la Loire

Urbanisation des bords de Loire : une catastrophe évitée
Donges-Est : un projet qui se « dés-estuaire » !

Un Comité d'Estuaire sur fond d'incohérence de l'Etat et des collectivités

Page 5 :

Une belle journée mondiale des zones humides sur le site de Donges-Est.

NDDL : c'est parti. La bataille peut commencer.

Les marchands de sable veulent faire carrière au Grand-Auverné.

Estuaire de la Loire : patrimoine mondial de l'UNESCO ?

Soutien des ONG nationales

Le SAGE dans l'estuaire adopté à l'unanimité

Page 6 :

Plan Loire III : coté administratif, une usine à gaz !

RIFM Loire, dans l'estuaire

Voyage au cœur du Cher

Parution :

"la Loire, un fleuve vivant"

Page 7 :

Expo universelle 2008 à Saragosse (Espagne)

Le 6 juillet rejoignez nous lors du Big Jump !

Page 8 :

Yann Arthus Bertrand et Roberto Epple arrêtés

en Argentine ou "comment stopper un tournage qui dérange"

SOS Loire Vivante-ERN France

8 Rue Crozatier

43000 Le Puy en Velay

Tel : 04 71 05 57 88

sosloirevivante@rivernet.org

Directeur de publication :

Roberto Epple

Coordination : Mathilde Béguier

Comité de rédaction : Mathilde

Béguier, Colette Chambonnet,

Guillaume Cortot, Christophe

Dougé, Claire Dutrillaux, Roberto

Epple, Cécile Simonet, Jacques

Zeimert

Imprimé à l'encre végétale sur

papier 100% recyclé

Prix : 3 €

Abonnement 12 €



Loire Vivante



Haut Bassin

Haut Bassin

Serre de la Fare : sauvé une seconde fois

Alertés par des riverains à quelques jours de la Journée internationale des zones humides, nous avons eu la très désagréable surprise de constater que l'entreprise Eurovia procédait à des travaux sur la plaine de Collandre, propriété de L'EPL et située en zone Natura 2000 (proche de Serre de la Fare).

Ces travaux consistaient au comblement partiel d'un étang, à la réalisation, à grands coups de bulldozers, d'une voie d'accès pour des camions et de déversement de milliers de mètres cubes de terre sur une falaise magnifique d'orgues basaltiques donnant sur la Loire et le Pont de Chadron.

Le 25 janvier 2008, SOS Loire vivante a fait stopper les travaux, soutenu par la LPO et Nature Haute Loire. Nous ne pouvons que déplorer qu'un tel projet ait pu voir le jour en pleine zone Natura 2000 et sans aucune concertation préalable avec les acteurs locaux de l'environnement.

Suite à cela, lors d'une réunion de concertation, une restauration du site a été décidée unanimement par l'EPL, le Conseil Général de Haute Loire (animateur du site Natura 2000), la commune de Solignac sur Loire, l'entreprise de travaux public et SOS Loire Vivante-ERN France.



© Raphaël Eppler - ERN - 2008

Travaux de terrassement à Collandre / Pont de Chadron (43)

Le 6 juillet rejoignez nous lors du Big Jump !

BIG JUMP
2005 A 2015
Ligérien

En 2008, le Big Jump se poursuit en Europe et aura lieu le **6 juillet à 15H00**. Des événements sont prévus à Chinon sur la Vienne, à Vichy sur l'Allier, à St Maur des Fossés, sur la Dordogne... **SOS Loire Vivante - ERN France organisera un Big Jump sur la Loire**. Ce plongeon dans et pour la Loire aura lieu en partenariat avec le Triathlon de **Brives Charensac**. Lors de cet événement sportif (natation, vélo, course à pieds), des animations auront spécialement lieu, pour le Big Jump :

- **Grand plongeon collectif pour des rivières vivantes à 15H**
- **Exposition sur la Directive Cadre Eau,**
- **Exposition Rivières d'Images et Fleuves de Mots**

Nous comptons sur vous pour renouveler le succès du Big Jump 2007 !

Si vous souhaitez rejoindre nos bénévoles ou organiser un Big Jump près de chez vous, contactez-nous :

claire.dutrillaux@rivernet.org

Haute Vallée de la Loire : fin de la paralysie, place aux projets !



© SOS Loire Vivante - ERN

L'ancien Moulin de Colempce (43)

Quelle belle coïncidence ! Le 2 février 2008, journée internationale des zones humides, est également le jour de la rétrocession officielle des bâtiments (moulin et habitations) du village de Colempce bas, propriété de l'Etablissement Public Loire (ancien EPALA) vers la Commune de Chadron pour l'euro symbolique. Nous espérons pouvoir très vite avancer sur le projet de restauration du moulin avec la mairie nouvellement élue. Cet acte est fort à plus d'un titre. Il symbolise le début du retour à la liberté de la Haute Vallée de la Loire dans ce village qui aurait du être noyé sous les eaux du barrage de Serre de la Fare.

Fin de la paralysie, place aux projets !

Notre association se félicite de ce transfert de propriété. Il aura fallu œuvrer 14 ans pour que débute la transmission de la Haute Vallée de la Loire à la population locale.

Maintenant, il faut très vite passer à la rétrocession des 3 maisons de la commune de Solignac sur Loire, sur le même processus qu'à Chadron.

Concernant la rétrocession des 500 hectares de terrains de la vallée, il faut avancer à l'exemple de Chambonchard, où le problème a été résolu sur un des départements concernés.

Il est urgent d'avoir une véritable gestion intégrée, durable et écotouristique de la vallée pour éviter de voir se reproduire des atteintes aux zones humides, à la nature et aux rivières.

SOS Loire Vivante – ERN France avec ses membres et les habitants qui se battent depuis 20 ans pour sauver ce patrimoine naturel (site potentiel MaB / UNESCO), fera une offre de méthodologie pour la future gestion de ces terrains à l'Etablissement Public Loire qui en est encore le propriétaire, ou au Conseil Général de Haute Loire qui est pressenti par l'EPL pour le devenir au prix de l'euro symbolique.

Si aucune collectivité ne se manifeste pour assurer cette gestion, nous n'attendons pas une année supplémentaire pour nous porter candidat à la propriété, en partenariat avec d'autres structures locales et nationales.

Loire Vivante



Barrage de Poutès : laxisme de l'Etat, durcissement de la campagne

Une des propositions du Grenelle de l'Environnement est de « lancer une dynamique de restauration des rivières rétablissant notamment la libre circulation des poissons, en faisant un exemple par l'effacement des obstacles les plus problématiques pour le saumon ». Depuis, l'Etat semble se préparer à faire marche arrière, comme l'indiquent certaines manœuvres (classement de la retenue de Poutès en Masse d'Eau Fortement Modifiée, passage du dossier de la Direction de l'eau à la Direction de l'Energie au Ministère...).

Pourtant, quelle crédibilité pour le Plan Loire et le Sdage Loire Bretagne, qui prévoient la restauration des populations de poissons migrateurs et notamment du saumon, engageant des millions d'euros depuis 20 ans, si le principal point noir, officiellement reconnu comme tel, n'était pas effacé ? Accorder une nouvelle concession à EDF reviendrait à nier tous les efforts entrepris, ce serait le plus grand recul de l'Etat face à ses engagements ! Nous n'avons pas non plus eu de réponse de l'Etat sur la question de la sécurité du barrage, face aux arguments développés par FNE : sa résistance n'a pas été évaluée en cas de crue majeure comme celle de 1866 !

Loire Vivante a donc décidé d'alerter la Commission Européenne sur le fait que la France semble faire le choix de sacrifier le saumon et de ne pas respecter ses engagements. Nous avons décidé de renforcer notre campagne ! L'étude d'impact et l'enquête publique ont été menées localement, niant l'importance de ce dossier sur tout le bassin. Nous allons donc demander aux acteurs de toute la Loire de faire entendre leur voix, à tous les niveaux.

Et pendant ce temps le barrage continue de turbiner sans concession depuis le 1^{er} janvier 2008.

SOS Loire Vivante - ERN France : héraut des économies d'eau

Lier écologie et environnement en faisant des économies d'eau ? C'est ce que nous avons entrepris en lançant, en juin 2007, la campagne EcEAUnomie auprès du grand public. Avec la ville du Puy en Velay, le CG 43 et l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, notre association souhaite ainsi impulser, en Haute-Loire, une dynamique d'économie d'eau dans l'habitat particulier, premier poste de consommation d'eau potable en ville.

Après la réalisation d'animations scolaires, de novembre 2006 à juin 2007, une seconde phase a débuté. C'est ainsi que début 2008, du matériel économe en eau a été installé dans 150 logements sociaux et une résidence étudiante gérés par le Foyer Vellave (SA d'HLM). Un suivi des économies réalisées dans ces logements est mené par nos soins.

Depuis le 1^{er} mars 2008, les habitants de Haute Loire découvrent les économies d'eau réalisables chez eux, grâce au Point Inf'eau, stand d'information et de démonstration ludique composé de différents robinets et toilettes qui montre parfaitement les litres d'eau gaspillés. Ce stand réalisé par les services techniques de la Mairie du Puy en Velay, que nous remercions pour leur travail, est animé par l'équipe de SOS Loire Vivante - ERN France.

Le Point Inf'eau sillonne les marchés et supermarchés pour faire comprendre la consommation d'eau domestique aux gens. Au total, 60 journées d'animations sont prévues en 2008. Chacun peut ainsi apprécier dans quels domaines et combien il peut économiser d'eau, à la fois pour son

portefeuille et pour garder des rivières vivantes. Pour économiser vous aussi, téléchargez le guide sur les économies d'eau sur www.sosloirevivante.org, rubrique EcEAUnomie.

Le saviez-vous ?

Un robinet qui goutte c'est environ 2 litres d'eau perdus par heure, presque 20 litres par jour, soit près de 50 euros par an !

Si vous équipez votre douche d'une pomme économe, c'est jusqu'à 40 % d'économie d'eau à chaque douche tout en gardant une sensation et un confort identique.

Si vous installez un aérateur qui mélange air et eau sur vos robinets, c'est jusqu'à 50 % d'économie d'eau sans perte de confort lorsque vous vous lavez les mains ou rincez la vaisselle.



Stand inf'eau

Vivez LA LOIRE SAUVAGE

Dans le cadre du projet "Vivez la Loire Sauvage", le Comité Départemental du Tourisme de Haute Loire a réuni plus de 80 professionnels et associations, motivés au sein d'un réseau, pour mettre en avant le patrimoine naturel exceptionnel de la Loire Sauvage. SOS Loire Vivante - ERN France s'est tout naturellement associée à l'élaboration de ce beau projet de valorisation de notre fleuve.

Rappelons nous que ce terme « Loire Sauvage » a été prononcé pour la première fois par le Prince Philip, alors Président du WWF International, lors de sa venue au Bec d'Allier pour le lancement de la campagne de Loire Vivante en 1988.

Le Comité de Pilotage "Vivez la Loire Sauvage" dont nous faisons partie, a décidé de mettre en place en juin 2008 la 1^{ère} édition du Festival des Sports autour de la Loire. Ce festival vise à encourager les manifestations sportives de pleine nature et concourt à l'animation et la promotion de la Loire.

Sur un mois du 7 juin au 6 juillet, petits et grands, sportifs confirmés ou amateurs, pourront pratiquer leur passion sur les bords du dernier fleuve sauvage d'Europe... De sa source au Mont Gerbier-de-Jonc jusqu'à sa sortie du département de Haute Loire, événements et manifestations sportives s'enchaîneront pour faire de ce festival un moment inoubliable où performances physiques rimeront avec convivialité.

Pour assurer une protection des sites, nous avons élaboré une charte d'engagement au respect de l'environnement qui sera présentée et adoptée par les organisateurs. Lors des prochains Festivals des Sports, les activités ne respectant pas l'environnement cette année ne seront plus acceptées dans l'avenir.

SOS Loire Vivante organise :

- une soirée contes et randonnée nocturne. Vous descendrez sur les bords de Loire jusqu'au Mas de Bonnefont où un spectacle à la lueur des bougies vous sera proposé. Bonne humeur et condition physique pour une randonnée placée sous le signe de la convivialité.

Alors rendez-vous aux Salles de Saint Martin le 14 juin à 19h30. Manifestation payante 5€/adulte 2€/enfant de - de 12 ans. Pour plus d'informations contactez SOS Loire Vivante : 04 71 05 57 88.

- un big jump à Brives-Charensac (plus d'info p.2)

Le programme du Festival des Sports est disponible sur

<http://www.loire-sauvage.fr>.

Pollution dans l'estuaire de la Loire - 16 mars : Encore une pollution à mettre à l'actif de TOTAL !



Cette catastrophe a un impact écologique majeur !

Le fuel s'est dispersé sur tous les espaces naturels fragiles et sensibles de l'estuaire, les vasières et les roselières notamment. Les oiseaux sont également souillés tels que les avocettes, les pluviers, les Tadornes... Le nettoyage et la remise en état demanderont plusieurs mois.

Loire Vivante Estuaire / SOS Loire Vivante, Bretagne Vivante - SEPNB et la LPO Loire-Atlantique

- s'étonnent qu'une telle défaillance technique et humaine puisse encore survenir à la raffinerie de nos jours,

- dénoncent le manque de transparence de la part de la Préfecture ...et de TOTAL !

Tenez-vous informé sur le site Internet www.sosloirevivante.org

Urbanisation des bords de Loire : une catastrophe évitée

Les Ponts-de-Cé est une agréable commune située de part et d'autre de la Loire avec une île où se trouve une grande partie des vieux quartiers ainsi que le château du XV^{ème} siècle. Comme toutes les îles de Loire, elle est soumise aux risques d'inondation. La commune est propriétaire, à l'aval de l'île, d'une ancienne usine d'hameçons qu'elle a vendue au groupe Eiffage qui veut y réaliser une résidence hôtelière de 110 logements. Mais ce secteur est concerné, au premier chef, par le point VII.6.3 du SDAGE :

"- dans les zones d'aléas les plus forts, interdire toute construction nouvelle et réduire la vulnérabilité de celles qui y sont déjà ; dans les autres zones d'aléas, limiter strictement la construction et réduire la vulnérabilité ;

- arrêter l'extension de l'urbanisation dans les zones inondables."

En outre, le projet architectural est d'une grande médiocrité et dégraderait

complètement, de par ses volumes et son style, l'harmonie du front de Loire à cet endroit, bien que la Mission Val de Loire UNESCO le considère comme étant une belle illustration de ce que doit être l'évolution d'un paysage culturel avec un vrai projet de valorisation touristique. Que n'admettrait-on pas pour le tourisme dans le site UNESCO de la Loire ?

Devant une telle situation, aux effets irréversibles, La Sauvegarde de la Loire Angevine (antenne de Loire Vivante) avait décidé de faire un recours éventuel contre le permis de construire devant le Tribunal administratif, après étude minutieuse de celui-ci.

Sans doute ne sera-t-il pas nécessaire d'en arriver jusque là car, lors des élections, l'équipe municipale porteuse du projet a été largement battue et l'équipe élue est opposée au projet. Les Dieux du suffrage universel étaient du bon côté !



Projet d'urbanisation, Les Ponts-de-Cé

Donges-Est : un projet qui se « dés-estuaire » !

L'avenir du projet portuaire n'est en effet plus dans l'estuaire. Nos associations ont écrit, fin janvier, au Ministre JL Borloo pour lui demander d'abroger l'autorisation administrative du 5 octobre 2006. La raison d'espérer une issue favorable est qu'à l'exception peut-être de quelques communistes cégétistes, plus personne ne croit en ce projet. Mieux les langues commencent à se délier - à lire dans les brèves qui suivent. Au sein de Loire Vivante Estuaire, nous sommes convaincus : tant qu'une décision politique ou juridique n'intervient pas, les représentants du port Autonome et les services de l'Etat continuent comme si de rien n'était, même si tous confondus, sont comme nous, sûrs d'une chose : le projet Donges-Est n'a plus lieu d'exister et il parasite à la fois le développement de l'activité portuaire et la préservation de l'estuaire. Monsieur le Ministre, la balle est dans votre camp. A vous de donner le coup de grâce !

Un Comité d'Estuaire sur fond d'incohérence de l'Etat et des collectivités

Nous pouvons nous réjouir de l'installation de ce Comité qui regroupe les usagers et les élus de l'estuaire. La première réunion qui s'est tenue le 18 janvier 2008 a été l'occasion de rappeler au Préfet de Région et au Président du Conseil Régional des Pays de la Loire qui coprésident cette instance, les incohérences à mener de front deux projets contradictoires. D'un côté, le vaste programme de restauration des fonctionnalités hydraulique et hydro-sédimentaire a un objectif de relèvement de la ligne d'eau et la diminution des effets de la marée et du bouchon vaseux. De l'autre côté, le projet d'extension portuaire de Donges-Est aurait pour conséquences la destruction de vasières et une poursuite des dysfonctionnements de l'estuaire.

Etonnement, pour la première fois, le Président du Conseil Régional a exprimé des doutes sur la pertinence du projet Donges-Est en évoquant sa possible remise en cause dès lors qu'après 20 ans il ne soit pas réalisé !

Pour en savoir plus

<http://www.loire-estuaire.org/>

LOIRE ESTUAIRE
Cellule de mesures et de bilans

Une belle journée mondiale des zones humides sur le site de Donges-Est

Dimanche 3 février, une trentaine de participants a répondu à l'invitation de Loire Vivante Estuaire, bravant le vent froid pour venir découvrir le site de Donges-Est. Cette sortie a été l'occasion d'aborder l'intérêt écologique majeur du site, le projet d'extension portuaire, les enjeux et l'action des associations contre le projet. Convaincus de l'importance de préserver ses dernières vasières et roselières de l'estuaire, nous avons eu le privilège, grâce à la présence de deux anciens agriculteurs des prairies de Lavau-Donges, de retracer les aménagements et les remblaiements subis depuis 40 ans et l'importance de voir ces lieux un jour définitivement protégés et restaurés. La sortie s'est terminée par un pot à la Maison du Port à Lavau, lieu emblématique dans l'estuaire, devenu une librairie-crêperie.

NDDL : c'est parti. La bataille peut commencer

Derrière ce sigle se cache le projet d'un nouvel aéroport à Notre-Dame-Des-Landes, au nord de Nantes. L'Etat vient de signer la déclaration d'utilité publique de ce projet, dans les cartons administratifs depuis 40 ans. S'il se réalisait, il porterait atteinte à la dernière tête de bassin encore préservée de Loire-Atlantique par un aménagement de plus de 1000 hectares dans un premier temps et pour lequel il est envisagé à terme une connexion TGV entre Nantes et Rennes, un nouveau pont sur l'estuaire ainsi que sur l'Erdre.

SOS Loire Vivante-ERN France, de même que la LPO Loire-Atlantique et Bretagne Vivante-SEPNB, s'associent au collectif dans la démarche juridique pour demander, dans un premier temps, au Conseil d'Etat, l'annulation de la Déclaration d'Utilité Publique. Le combat ne fait que commencer! Suivront les demandes d'autorisations pour les travaux.

Plus d'infos : <http://acipa.free.fr>



L'Europe met son nez dans le Golf de St Sébastien



Nous en parlions dans le bulletin N°52. C'est fait, la plainte déposée auprès de la Commission Européenne par les associations, dont SOS Loire Vivante-ERN France, est en cours d'instruction. Nous sommes impatients de lire les explications que vont transmettre les autorités françaises pour justifier la réalisation du golf, sur une île de la Loire, en espace Natura 2000 et sans autorisation !

Nous ne manquerons pas de vous informer de cette affaire. Nous allons la traiter précisément pour qu'elle soit un exemple à ne pas suivre par d'autres collectivités ligériennes.

Pour plus d'information :

APS Natura 2000, Michel Métivier, 02 40 33 23 75 m.metiv@wanadoo.fr

Les marchands de sable veulent faire carrière au Grand-Auverné

Commune de Loire-Atlantique, sur le bassin de la Vilaine, Le Grand-Auverné fait l'objet actuellement d'une double procédure de révision simplifiée de PLU (Plan Local d'Urbanisme) pour permettre tout simplement la réalisation de deux projets de carrière de sable d'une superficie totale de 120 hectares.

Loire Vivante Estuaire, avec Eau et Rivière de Bretagne, la LPO Loire-Atlantique et Bretagne Vivante, a apporté son soutien à l'association locale de Protection du Sud de la Commune qui s'oppose à ce double projet. Le commissaire enquêteur a rendu fin février un avis favorable à la double révision. Reste à voir quelle suite va donner le nouveau Conseil Municipal. Dans le cas d'une validation, les associations ont décidé d'aller devant le Tribunal Administratif de Nantes pour contester les conditions dans lesquelles sont conduits ces projets. Pour autant les carriers ne pourraient toujours pas débiter les extractions; ils doivent au préalable obtenir l'autorisation préfectorale d'exploiter ces carrières. La procédure demande une étude d'impact et une nouvelle enquête publique. Les associations auront des arguments à faire valoir comme la compatibilité des projets avec le SAGE Vilaine et le SDAGE Loire Bretagne qui prévoit la réduction de 4 % par an des extractions dans le lit majeur des rivières.

Plus d'infos: www.sosloirevivante.org & ernoult.marianne@wanadoo.fr

Estuaire de la Loire : patrimoine mondial de l'UNESCO ?

En tout cas c'est l'annonce faite ce 22 février par Messieurs Ayrault et Batteux, Maires de Nantes et de Saint-Nazaire, Présidents des deux grandes agglomérations. Nous nous en réjouissons. Mais nous posons la question de la cohérence entre cette démarche et les différents projets dans l'estuaire. L'extension du Port de Donges-Est et le futur pont envisagé dans le cœur d'estuaire dégraderaient considérablement ce patrimoine que l'on veut aujourd'hui classer au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Pour la première fois, les deux élus ont aussi évoqué publiquement leurs doutes sérieux sur la pertinence de réaliser Donges-Est. Forts de cette analyse, en tant que membres du Conseil d'Administration du port autonome, il leur reste à demander l'abrogation du projet au sein de cette instance.

Le SAGE dans l'estuaire adopté à l'unanimité

Le 19 décembre 2007, la Commission Locale de l'Eau a validé le projet de SAGE, à la satisfaction de sa présidente Françoise Verchère. Cette année 2008 est une étape importante pour le public qui aura à se prononcer en fin d'année sur ce projet.

Pour en savoir plus www.loire-estuaire.org/

Soutien des ONG nationales

Le 7 février, Loire Vivante Estuaire a accueilli, à Nantes, les représentants du WWF France, soutien historique des campagnes sur la Loire, FNE, la Fondation Nicolas Hulot et la LPO France. L'occasion de faire un point sur la campagne engagée il y a un an. Toutes ont salué la réussite de l'action engagée contre Donges-Est et le souhait partagé de poursuivre jusqu'à l'abandon du projet, et aboutir à la protection définitive du site.

Loire Vivante Estuaire est un projet de SOS Loire Vivante - ERN France, une coordination des associations la Ligue pour la Protection des Oiseaux - délégation Loire-Atlantique et Bretagne Vivante-SEPNB, soutenue par le WWF, la LPO et Patagonia. Suivez les avancées de la campagne sur : <http://www.sosloirevivante.org>

Contact : Christophe Dougé 06 14 36 43 45 christophe.douge@rivernet.org



Plan Loire III : coté administratif, une usine à gaz !

Labyrinthique ! Comme de nombreuses associations, SOS Loire Vivante a proposé, début 2007, plusieurs projets au Plan Loire. Depuis nous avons eu de petites avancées, mais nous n'apercevons pas le bout du tunnel ! Tout nos projets sont pourtant jugés pertinents sur le fond, nous dit-on. Mais comme les autres associations nous n'avons pas encore réussi à démêler l'extraordinaire sac de nœuds administratif que représente l'organisation du Plan Loire.

Il faut dire que depuis la mise en place de la version III du programme, le caractère interrégional du Plan Loire a pris toute sa mesure... et soumettre un projet est devenu le parcours du combattant.

En effet, six plateformes ont été créées, dont cinq thématiques et une géographique sur l'estuaire (cohérence ?). Chacune a son pilote, sensé coordonner les actions au sein de sa plateforme. Par ailleurs, neuf Comités régionaux, co-gérés par les régions et les DIREN, décident des actions soutenues par les régions. Ce qui nous fait déjà 24 interlocuteurs !!! Des « guichets uniques » ont été créés pour

recevoir les dossiers de demande de subvention. Selon les régions, il peut s'agir de la DIREN, parfois de la Préfecture départementale... Nous n'avons pas fait le tour de tous les cas de figure.

Pour un projet mené au niveau local, il est encore possible d'identifier, après maintes démarches et réponses contradictoires, l'interlocuteur de référence. Mais les choses se gâtent quand nous avons l'absurde idée de vouloir mener un projet sur tout le bassin (n'est-ce pas pourtant l'essence même du Plan Loire; par ailleurs condition du cofinancement de l'Europe, comme son représentant l'a rappelé lors de la dernière conférence des acteurs du Plan Loire ?). Car alors, un guichet de bassin a été créé au sein du SGAR Centre (Secrétariat Général pour les Affaires Régionales). Loin de simplifier les démarches, celui-ci ne se substitue pas aux autres interlocuteurs !

Evidemment, chaque financeur (Etat, Agence de l'eau, Etablissement Public Loire, régions, départements, villes) a sa propre procédure, des priorités différentes, des conditions d'éligibilité des dépenses

différentes, des agendas différents... Et chacun souhaite que les autres s'engagent à financer un projet avant de se prononcer lui-même... De quoi devenir chèvre !!!! Si le but était de maintenir les associations à l'écart du Plan Loire, Machiavel n'aurait pas fait mieux !

Enfin, malgré nos propositions datant de Juin 2006, issues de la concertation des associations du bassin dans le cadre des Assises des associations pour une Loire Vivante, l'implication de la société civile dans le Plan Loire, rendue légalement possible et recommandée par la Convention d'Aarhus, n'a été prévue dans aucune plateforme. D'où l'impossibilité de trouver un financement pour un projet allant dans ce sens. Le seul lieu de concertation des instances en charge du Plan Loire avec la société civile, c'est la conférence des acteurs du Plan Loire : une grand messe une fois par an !

Le Plan Loire est sorti de ses rails. S'il veut redevenir un exemple au niveau européen comme il l'ambitionne, il sera nécessaire que cesse cette cacophonie. Nous en appelons donc à un sursaut de ses acteurs... La Loire en a besoin

RIFM Loire, dans l'estuaire

Le projet Rivières d'Images et Fleuves de Mots, pour sa onzième édition, compte 38 classes participantes réparties sur l'ensemble du bassin versant Loire Bretagne.

Cette année, la confluence des toiles géantes se déroulera dans l'estuaire de la Loire dans le cadre des Rencontres du Fleuve.

Pour sa deuxième édition, ce festival invite le public du 5 au 15 juin pour un voyage culturel insolite le long des rives de la Loire. Autour des espaces naturels de la Loire, les habitants et les artistes invités vous proposeront de découvrir ce territoire unique sous un autre regard.

Pour plus d'info :

www.lesrencontresdufleuve.fr

Les toiles seront exposées lors des escales des Rencontres du Fleuve. Les enfants qui participeront aux divers

ateliers, dirigés dans un exercice d'observation et de compréhension de chaque toile, délibéreront pour sélectionner leur toile lauréate du jury enfant. Ce jury sera complété par celui des professionnels, il se réunira le 11 juin dans la ville de Couëron.

Pour plus d'info :

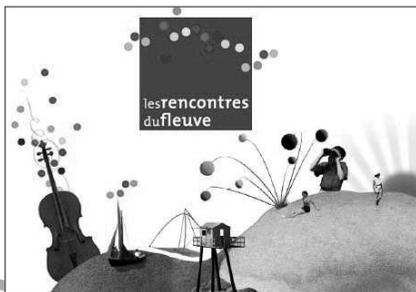
www.rivernet.org/rifm.htm

Voyage au cœur du Cher

Dans la continuité de nos Voyages au Cœur de la Loire nous entreprendrons un voyage au cœur du Cher de 4 jours, dont un week-end, fin septembre début octobre 2008 ; période de consultation du grand public sur le SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des eaux) en lien avec la DCE (Directive Cadre Eau).

Vous êtes intéressé pour participer à l'organisation ou au voyage ? Tenez-vous informé de l'évolution du projet sur :

www.sosloirevivante.org



Parution :
"la Loire, un fleuve vivant"

la Loire
un fleuve vivant ALAIN BUJAK
Préface de Richard Egloff - Président de SOS Loire Vivante - EPN Loire
Editions OUEST-FRANCE

L'ouvrage d'Alain Bujak, "la Loire, un fleuve vivant" (140 p.) vient de paraître aux éditions Ouest-France.

Il regroupe des impressions de Loire et de personnages ligériens avec photos et textes d'un amoureux de la Loire, préfacé par le Président de SOS Loire Vivante - ERN France. Vous pouvez le commander au prix de 20 € en vous adressant au local de SOS Loire Vivante.

Expo universelle 2008 à Saragosse (Espagne)



Le pavillon El Faro

SOS Loire Vivante - ERN France participe à l'exposition universelle de Saragosse, en Espagne, qui a pour thème l'eau, du 14 juin au 14 septembre 2008.

Nous faisons partie des ONG actives qui informent les visiteurs, de juin à août 2008, au sein du pavillon des initiatives citoyennes « El Faro ».

El Faro est un espace dédié à la vitalité et à l'innovation de la société civile pour relever les défis de l'eau. Ce pavillon comprendra trois zones différentes : une grande salle d'exposition, un forum pour se rencontrer et un café Internet.

Via une exposition réalisée avec des ONG du monde entier, notre association donnera la parole aux personnes affectées par les grands barrages qui, à travers le monde, luttent pour préserver leurs rivières et conserver leurs modes de vie. Nos études de cas sont :

- Le projet de barrage Ilisu en Turquie et la problématique de la « guerre de l'eau »,
- La surexploitation de l'eau du Jourdain (entre Jordanie / Israël

/ Palestine, et le traitement du sujet du partage de l'eau et de l'impact sur la Mer Morte ,

- Le fleuve Sénégal, ses barrages et les maladies, avec comme thème les problèmes sanitaires apparus depuis la construction des barrages,

- La rivière Mary en Australie et le combat contre un projet de barrage, ou comment le changement climatique et la sécheresse sont utilisés à contre courant pour justifier un barrage qui ne ferait qu'aggraver ces deux phénomènes.

- Le cas de la Loire avec notamment le démantèlement de barrages.

Cette participation à l'Exposition Universelle sera un hommage aux personnes affectées par des grands barrages et aux citoyens qui se battent pour des fleuves et des rivières vivants.

Après Saragosse, cette exposition sera mise en valeur dans différentes grandes villes du monde, pour continuer à véhiculer aux citoyens ces témoignages.



Cet événement a été critiqué de par l'ampleur des aménagements et des travaux entrepris pour accueillir l'Expo, et notamment ceux en bordure de l'Ebre (le fleuve de cette partie centrale des Pyrénées espagnoles). Nous espérons cependant, par notre participation à l'Expo, apporter notre goutte d'eau militante à l'édifice d'une nouvelle culture de

l'eau, plus à l'écoute des hydrosystèmes.

Plus d'info :

www.elfaro2008.org, www.expozaragoza2008.es

Le 6 juillet rejoignez nous lors du Big Jump !



En 2008, le Big Jump se poursuit en Europe et aura lieu le 6 juillet à 15 H.

Ce sera de nouveau une version intermédiaire, une étape de plus vers le prochain grand Big Jump en 2010, à mi parcours pour la réalisation des objectifs de bon état écologiques des eaux de la DCE (Directive Cadre sur l'Eau).

L'année 2008 sera celle de l'Italie, la Hongrie, l'Espagne (Exposition Universelle 2008 à Saragosse, avec pour thème l'eau) et des pays baltiques. Et dans beaucoup d'autres pays des Big Jump auront lieu, souvent devenus tradition annuelle.

Pour la France, un à deux événements majeurs seront organisés sur chaque grand bassin versant : Rhône-Méditerranée, Rhin-Meuse, Seine-Normandie, Garonne (Dordogne), Adour et Loire-Bretagne. Et d'autres Big Jump, de tailles variables, seront organisés selon les envies des organisateurs locaux, un peu partout en France.

Sont déjà prévus : à St Saint-Maur-des-Fossés sur la Marne avec Marne-Vive, sur la Seine avec l'Association Au fil de l'eau, sur la Dordogne avec l'Etablissement Public Epidor, à Chinon sur la Vienne (bassin de la

Loire) avec la municipalité, à Brives Charensac sur la Loire avec SOS Loire Vivante.

Envie de faire un événement quelque part ? Nous comptons sur vous pour renouveler le succès du Big Jump 2007 !

Contactez-nous :

Pour le Big Jump au niveau Europe :
infos_bigjump@ern.org

Pour la France

sosloirevivante@rivernet.org ou

directement

claire.dutrillaux@rivernet.org

Tél 04 71 05 57 88

Yann Arthus Bertrand et Roberto Epple arrêtés en Argentine ou "comment stopper un tournage qui dérange"



Yann Arthus Bertrand et Roberto Epple devant les chutes de Iguazu (Argentine / Brésil)

Lors du tournage d'un film sur les grands fleuves fin février, Yann Arthus Bertrand et Roberto Epple, Président de SOS Loire Vivante et de ERN, ont été arrêtés manu militari. L'action visait toute l'équipe de tournage afin de l'empêcher de filmer le très controversé barrage de Yacyreta (Parana River).

La permission de tourner en hélicoptère a été refusée et toute l'équipe s'est retrouvée en garde à vue pendant 6 jours. Les images ont été sauvées et le film sera diffusé dans le cadre de l'émission "La terre vue du ciel" sur France 2. Nous vous tiendrons informés de sa diffusion.

Il est à noter que la presse nationale et les grands médias audiovisuels français se sont fait l'écho de cette arrestation arbitraire (voir notre communiqué de presse sur: www.sosloirevivante.org). On peut donc espérer que cela ait permis de faire connaître un peu plus le drame écologique et humain qui se déroule actuellement dans les environs du barrage de Yacyreta.

Le Barrage de Yacyretá est l'une des centrales hydroélectriques les plus grandes au monde.



L'équipe de tournage emprisonnée en Argentine

Il est construit sur le Paraná, deuxième plus grand fleuve d'Amérique latine, entre l'Argentine et le Paraguay.

Le barrage fait 808 mètres de long et 25 mètres de haut. Une fois la retenue remplie, la production d'électricité de ce barrage produira 40 % des demandes énergétiques de l'Argentine soit quatre tranches nucléaires.

Ce projet a été très critiqué dès sa phase de projet du fait des 1600 Km² de terre qui devaient être inondés par le réservoir du

barrage et la menace qui devait en résulter pour l'environnement. Dès la construction du barrage, de nombreuses espèces de poissons ont été gravement affectées : forte mortalité et menace de disparition de certaines espèces aux habitats dégradés.

Aujourd'hui, il manque 7 mètres d'eau pour que le barrage soit entièrement rempli. Chaque semaine la hauteur d'eau monte de quelques centimètres poussant plus de 60 000 personnes à quitter leurs habitations. S'ils ne sont forcés par l'eau ils le sont par des unités paramilitaires du côté de l'Argentine comme du côté du Paraguay.



Chutes de Iguazu Argentine / Brésil

Pour plus d'info : www.rivernet.org

European Rivers Network en Argentine : pourquoi ?

Depuis 1997, lors de la première conférence internationale des personnes affectées par les grands barrages, initiée et co-organisée par ERN à Curitiba (Brésil du sud), nous coopérons avec les associations socio-environnementales d'Amérique du sud.

Cette conférence a permis de réunir des associations de défense des droits de l'Homme et de l'Environnement venues de 20 pays, pour ainsi créer de nouveaux réseaux et mouvements citoyens. Le second point fort de cette conférence fut la « Déclaration de Curitiba » qui a amené plus tard à la création de la Commission mondiale des barrages.

Cette commission, composée d'associations de défense, de constructeurs de barrages, des Nations Unies et de la Banque Mondiale est à l'origine d'un rapport avec des recommandations à suivre pour garantir les droits de l'Homme et le respect de l'environnement.

Malheureusement, beaucoup de gouvernements et d'investisseurs (souvent des pays occidentaux) ne respectent pas ces recommandations, et de façon flagrante, notamment en Amérique du sud. ERN soutient par conséquent et par solidarité inter-associative les ONG de défense qui forment la seule opposition critique, en organisant des échanges d'informations, d'expériences et de connaissances.

Bulletin d'adhésion / Abonnement

Nom et prénom :

N° d'adhérent :

Adresse :

.....

Courriel :

Adhésion 20 €

Adhésion (chômeur étudiant...) 10 €

Adhésion + abonnement 30 €

Je souhaite m'abonner SOS Loire Vivante Infos version papier 12 €

Je souhaite recevoir la version gratuite informatique de SOS Loire Vivante Infos

Don :

J'ai besoin d'un reçu fiscal du montant du don que j'ai fait à l'association (Je joins une enveloppe timbrée à mon adresse)

Date

Signature

Merci de votre soutien et de votre fidélité

Chèque et bulletin à adresser à :

SOS Loire Vivante - 8, rue Crozatier - 43000 Le Puy-en-Velay

Tél : 04 71 05 57 88